

La démarche qualité de la Résidence Le Bel Air s'inscrit dans la mise en œuvre de moyens adaptés et d'actions, répondant aux attentes et à la satisfaction des résidents :

- œ Optimiser la qualité de prise en charge du résident, dans le respect de la Charte des Droits et Libertés des Personnes Agées Dépendantes ;
- œ Favoriser la liberté d'opinions et veiller au respect de la différence de chacun ;
- œ Proposer et mettre en œuvre les moyens nécessaires au respect de l'intimité et de la vie privée du résident, dans un cadre sécurisé ;
- œ Mettre la compétence de chaque membre de l'équipe au service de la Gériatrie en proposant des formations adaptées ;
- œ Contribuer à maintenir les liens sociaux du résident et favoriser l'ouverture de la résidence vers l'extérieur.

Cette démarche qualité s'appuie sur les principes fondamentaux de la Résidence Le Bel Air :

- œ L'écoute active des résidents et de leurs proches dans la prise en compte de leurs désirs ;
- œ Le suivi des actions menées et l'auto évaluation permanente des prestations proposées ;
- œ La mise en application des progrès liés à la Gériatrie ;
- œ L'accès aux plateaux techniques médicaux adaptés aux soins spécifiques de la personne âgée dépendante, à travers les conventions inter-structures ;
- œ L'implication de l'ensemble de l'équipe dans la prise en charge de chaque résident.

En tant que Directeur de la Résidence Le Bel Air, je m'engage au nom de l'équipe pluridisciplinaire au respect de l'application de cette charte, en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour que cette démarche soit effective.

Monsieur Eric PREJAN,  
Directeur d'établissement